



Autorisation de promenade à l'extérieur des limites de la garderie

Nom de l'enfant : _____

Entente valide pour la durée de la garde

Chers parents, suite à la demande de plusieurs éducatrices, nous vous demandons l'autorisation de pouvoir aller se promener en compagnie de votre enfant :

- _____ Sur la piste multifonctionnelle derrière la garderie
- _____ Sur le trottoir près de la garderie
- _____ Sur l'accotement, le long de la rue
- _____ Traverser la rue

La sécurité demeure évidemment notre plus grand souci. L'éducatrice transportera avec elle en tout temps la trousse de premiers soins, le serpent (corde à poignées) ainsi que le téléphone cellulaire de la garderie. Lorsqu'il y a une promenade de prévue, l'éducatrice se doit de respecter ces conditions. De plus, elle sera toujours accompagnée d'un autre groupe et d'une autre éducatrice.

Merci de votre collaboration,

Signature du parent